

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : G. Louguet, J.P. Specq, C. Pette.

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 22 MARS 2013

Absent : C. Popieul. Secrétaire de séance : C. Tartart

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

L'examen du compte administratif présidé par Daniel Dutertre donne les résultats suivants :

	Fonction- nement		Investis- sement
Excédent 2011 de 2011	98 134,33 €	Déficit de 2011	10 636,84 €
Recettes 2012 de 2012	358 226,79	Dépenses de 2012	209 686,64
Dépenses 2012 de 2012	281 784,93	Recettes de 2012	39 399,32 €
Balance 2012	174 576,19 €		-180 923,40 €
Bilan de	l'exercice	2012	-6 347,21 €

Ce résultat négatif surprend à première vue. Il s'explique par l'ouverture de la ligne de trésorerie approuvée le 13 septembre dernier, suite à notre impossibilité de rembourser un prêt relais de 45 000 €, en attendant la vente d'un terrain qui à ce jour n'a toujours pas trouvé acquéreur. Dans ce compte administratif, ce remboursement est considéré comme réalisé. Toutefois par rapport à la banque, où nous avons contracté ce prêt, la situation est différente. Nous sommes engagés à leur rembourser l'intégralité des 45 000 € au plus tard en septembre 2013. Au fur et à mesure de nos rentrées financières nous procédons à des remboursements partiels. Au jour de la réunion, nous sommes encore redevables de 25 000 €

Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion présenté par le Trésor Public qui donne exactement les mêmes résultats.

ATESAT : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

L'ATESAT (ou assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire), nous apporte son

concours comme maître d'œuvre pour nos projets de voirie moyennant une indemnité de 400 € par an. M le Maire précise que ce service pourrait bientôt disparaître ce qui nous amènerait alors à recourir à des bureaux d'études beaucoup plus coûteux. La convention est reconduite.

PARTAGE DES DROITS DE PÊCHE DANS LE CADRE DU PLAN GESTION PISCICOLE

L'association de pêche « les Babillards » souhaiterait créer un parcours no kill labellisé le long de la digue qui protège la Résidence de la Hem. Cette portion de la Hem serait réservée exclusivement aux pêcheurs qui relâchent leurs prises. Le conseil approuve.

SUBROGATION DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES EN CAS D'ARRÊT MALADIE POUR LES CONTRATS AIDÉS

Afin que les titulaires de contrats aidés ne perdent pas leur faible rémunération en cas de maladie, le conseil décide de leur conserver leur plein traitement pendant une durée d'absence de 15 jours maximum.

QUESTIONS DIVERSES :

Référent sécurité routière au sein du conseil municipal

Cette fonction dont les contours sont mal connus nécessitera une formation par l'escadron départemental de sécurité routière. Christian Tartart a été pressenti pour cette fonction et a accepté.

Ecole numérique, contrat de maintenance

Lors de sa dernière réunion le conseil avait exprimé le désir que soit renégocié le contrat de maintenance dont l'augmentation nous semblait excessive. Après contact, la société nous consent un rabais de 10% et la prime de 1071 € pour 3 ans sera payable par tiers chaque année.

Garderie communale pour les enfants de Recques

Une étude réalisée auprès des familles avait montré la nécessité de créer ce service qui existe déjà dans les communes environnantes. Chaque conseiller s'est exprimé sur ce point. Une expérimentation est envisagée pour la création d'une garderie payante de 7h 30 à 18 h, avec accès restreint et exclusivement pour les enfants de Recques compte tenu des transports supplémentaires qu'il faudrait créer. M Le Maire propose la création d'une commission pour en définir les modalités, le règlement intérieur, les locaux et le coût pour les usagers et la commune. Il précise que la CAF prendrait 55 % des restes à charge. Cette commission sera constituée lors d'une prochaine réunion.

Proposition d'un dépôt de compost par le SEVADEC.

Le SEVADEC propose d'amener à dates précises des conteneurs de compost dans les communes. Compte tenu de la très grande difficulté de la gestion de l'accès, le conseil rejette cette proposition.

Médiathèque

Jean-Paul Specq nous donne une très intéressante lecture des réponses apportées aux enquêtes bilans

de fin d'année (statistiques et activités). Notre médiathèque compte 5439 documents (livres, CD, DVD) pour 179 adhérents et 8 collectivités (classes du RPI, EHPAD, collège). Il présente le compte de gestion détaillé de celle-ci, en recettes et en dépenses. En 2012, la part communale a été de 1920 € seulement cela grâce à une équipe d'une douzaine de personnes dévouées et bénévoles dont nous tenons à souligner les mérites.

Remerciements et félicitations

M Le Maire fait part des remerciements de l'INSEE pour l'excellente collaboration avec l'agent recenseur, Mme FORTIN Laurence, et le coordonnateur communal, pendant la période de recensement de la population.

G. Louguet demande que soient remerciés Damien Denis, Louis Delattre et Benoît Marmin qui avec dévouement et gracieusement, se sont efforcés de dégager les routes encombrées par de très importantes congères.

Le Conseil tient à les féliciter et leur adresse ses plus vifs remerciements.

RÉUNION DE CONSEIL DU LUNDI 8 AVRIL 2013

Excusé : F Croin qui a donné pouvoir à C. Tartart. Absent : C. Popieul. Secrétaire de séance : K. Létendart

VENTE DU TERRAIN COMMUNAL

Nous avons reçu l'offre d'un promoteur pour la somme de 50 000 €. Le conseil donne un avis favorable pour la signature d'un compromis de vente.

BUDGET PRIMITIF 2013

Conformément à la loi, M le Maire présente un budget équilibré recettes-dépenses se chiffrant à 341 833 € en fonctionnement et à 263 400 € en investissement. En fonctionnement, sont notamment prévues la réparation des toitures de l'église et de la sacristie et des réparations ponctuelles sur nos routes communales. En investissement, si la vente du terrain communal arrive à son terme, sont prévus : la réfection de la rue de la Druèze, la rénovation totale de l'équipement de la cuisine de la salle des fêtes, le remplacement de nos illuminations de Noël défailiantes, la création d'un jardin du souvenir...
Ce projet de budget est adopté à l'unanimité, après débats.

TAUX D'IMPOSITION 2013

Ceux-ci restent inchangés par rapport à ceux votés en 2012 : taxe d'habitation : 21.05%, foncier bâti : 7.79%, foncier non bâti : 32,87%, contribution foncière des entreprises: 20,54 %. Mais il ne faut pas oublier que, chaque année, les services fiscaux réévaluent d'office les valeurs locatives de base qui servent à déterminer vos impositions.

PARTICIPATION VOIRIE RÉSEAUX (PVR)

Le conseil approuve le montant de P.V.R. à réclamer à l'acquéreur du terrain communal route de la Baronne de Draëck. Ce montant est identique à celui réclamé aux autres propriétaires de la route.

GARDERIE COMMUNALE

Une demande de subvention sera effectuée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour financer ce projet qui sera mise en place à titre expérimental dès la rentrée de septembre 2013. D'autres renseignements vous seront fournis ultérieurement après la mise en place d'une commission pour

établir le règlement et les modalités de fonctionnement de cette garderie.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

M le maire donne lecture de la classification de nos quatre employés communaux permanents : fonction, grade, horaires.

QUESTIONS DIVERSES

Course de la CCRA le dimanche 28 avril.

Cette année, Recques sera la commune d'arrivée du tour de la CCRA. Ce tour empruntera la rue Basse, la rue du Canon, la rue de la Druèze et dans les tours finaux, la rue de la place et de la Chapelle. Nous nous excusons de la gêne que cela générera et nous prions d'éviter les stationnements gênants sur ces tronçons et de bien respecter les indications des signaleurs. Merci d'avance.

Heures approximatives des passages sur la commune :

RD 217	Carrefour rue Basse	15h40
	Carrefour Cocove	15h42
RD 217	Carrefour rue Basse	16h17
RD 217	Carrefour rue Basse	16h54
	Grand'Place	17h32
	Grand'Place (arrivée)	17h47

Et s'il faisait beau le samedi 11 mai !

Nous pourrions enfin mener à bien l'opération nettoyage de printemps déjà remise deux fois. Cela permettrait de rendre plus accueillant notre village, pour le lendemain, jour de notre brocante annuelle. Nous comptons sur vous. Merci.



Inscriptions scolaires - Rentrée 2013

Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2013-2014.

Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai 2013. Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation en cas de changement d'école.

Ouverture de la Mairie pendant les vacances scolaires :

Les lundis 15 et 22 avril de 10 h à 12 h

Les mardis 16 et 23 avril de 17 h à 19 h

Les jeudis 18 et 25 avril de 10 h à 12 h

(Reprise des horaires habituels à partir du lundi 29 avril)

**La Mairie sera fermée le vendredi 10 mai
en raison des 8 et 9 mai fériés.**

Merci de votre compréhension

Ouverture de la Médiathèque pendant les vacances scolaires :

Les samedis 13, 20 et 27 avril de 14 h 30 à 16 h 00

(Reprise des horaires habituels à partir du mardi 30 avril)

Merci de votre compréhension



Listes électorales : Si vous avez élu domicile dans notre commune, nous vous rappelons que les inscriptions ne sont pas automatiques !

Elles sont recevables en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2013**
(munissez-vous de votre dernière carte électorale, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).



Campagne de déclarations des revenus

Un contrôleur du Service des Impôts des Particuliers tiendra deux permanences à la trésorerie **d'Ardres-Eperlecques**,
332 avenue de Saint-Omer à Ardres,
afin de vous conseiller et vous apporter les renseignements nécessaires pour établir votre déclaration :

- **Jeudi 16 mai 2013 de 8h30 à 12h00**
- **Jeudi 23 mai 2013 de 8h30 à 12h00**

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 11 mai 2013

Rendez-vous devant la salle des fêtes à 14 h 30

Nous invitons toutes celles et tous ceux de tous les âges qui sont sensibles à la préservation de notre nature à se joindre à nous!

D'avance nous vous remercions.

